

www.mairie-cabannes.fr

 Ville de Cabannes



La Prim de Cabannes



P. 9 - Des logements sociaux
modernes et lumineux



P.12 - Dossier
L'A.L.S.H : les travaux



P.23 - Les Fêtes en images



SAMEDI 13 AVRIL NETTOYONS LE SUD

« La plus grande opération
de ramassage de déchets
en Région Sud revient ! »

Renaud MUSELIER
Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Président délégué de Régions de France

SOMMAIRE

P 3 : Le Mot du Maire

p 4-5 Citoyenneté : Les élections
et l'Etat Civil

p 6 Sécurité : Service Tranquilité
vacances

p 7 Actualité : Les déchets et
l'animation culturelle

p 8-9 Culture : La culture pour tous

p 10-12 : Travaux

Maison Amar & Local professionnel :
finitions

p 13-16 : L'ALSH avance

La jeunesse cabannaise, l'avenir de
notre Commune

p 17 Action Sociale : Des services
pour faire face aux difficultés de la vie

p 18 Finances :

La maîtrise des taxes

p 19 Vie Associative : À la rencontre
des Présidents d'associations

p 20 : Environnement et Urbanisme

p 21 : Commerces de proximité

p 22-25 : Cabannes en images et en
Brèves

p 26 : Tribune libre

p 27-28 : Infos pratiques & Agenda

INSCRIPTION

Le Mot du Maire

Chers lecteurs,

Il porte un joli nom, notre magazine : La primeur de Cabannes. C'est une revue pour garder le lien, pour nous rapprocher et fêter ensemble la richesse de notre village. Au fil des pages, Cabannes se révèle dans sa force et sa diversité. Je suis très heureux de vous retrouver dans ce premier numéro de l'année 2024.

Lors de la cérémonie des vœux le 19 janvier dernier, j'ai pris plaisir à vous accueillir aussi nombreux. Maintenant, l'année est déjà bien entamée, nous sommes déjà au printemps. Cette période de préparation budgétaire est toujours anxiogène car nos finances sont lourdement contraintes, mais nous gardons le cap que nous nous sommes fixés. Les élus qui m'entourent travaillent sans relâche sur les projets en cours et ceux à venir.

Le logement est une préoccupation essentielle dans la vie de chacun : il nous confère une place dans la société, il définit nos rapports sociaux à l'intérieur et en dehors du foyer, et il comporte une dimension économique, patrimoniale et même écologique.

Dans cet esprit, un dossier me tient particulièrement à cœur : l'« OAP voie ferrée ». Ces « Orientations d'Aménagement et de Programmation » expriment de manière qualitative les ambitions et la stratégie de la commune en termes d'aménagement de l'ensemble foncier de l'ancienne coopérative fruitière, « les Vergers de Cabannes ». Construite en 1946 par l'architecte M. Enjouvin, cette coopérative a été agrandie à plusieurs reprises et comporte plusieurs bâtiments qui ont marqué toute une époque.

Le bâtiment principal fait partie du patrimoine communal et doit être préservé. De nombreuses femmes et hommes du village y ont travaillé, de nombreux saisonniers venus de l'extérieur sont aujourd'hui Cabannais. La coopérative pouvait accueillir et loger jusqu'à 300 ouvriers !

Depuis fin 2023, le site n'est plus occupé mais la zone est protégée et règlementée par le Plan Local d'Urbanisme. Cet ensemble foncier de 3 hectares retient notre attention. Aussi, nous avons sollicité l'EPF (Etablissement Public Foncier régional) pour mener une étude de faisabilité. Cet organisme peut assurer un portage financier pour l'acquisition de l'ensemble foncier, ainsi que la gestion des bâtiments jusqu'à l'aboutissement d'un programme d'aménagement concerté avec la municipalité et les Cabannais.

Nous envisageons un projet mixte (terrains à bâtir, petits collectifs et maisons individuelles) laissant toute sa place au développement économique. Il s'agit de dépolluer le site, démolir les hangars pour laisser place à de nouvelles



constructions, et réhabiliter le bâtiment principal en le transformant. Nous voulons faire de ce site un écoquartier ou un quartier labellisé à proximité de la voie verte, de la zone agricole et du centre-ville.

En outre, grâce au changement de destination de cet ensemble foncier, nous pourrions supprimer le passage de camions dans le centre-ville et sur la route de Noves. Cette opportunité s'offre à nous et nous allons la saisir. Notre rôle d'élus prend là tout son sens.

Bonne lecture !

Très chaleureusement

de Maire
Gilles Jourdain

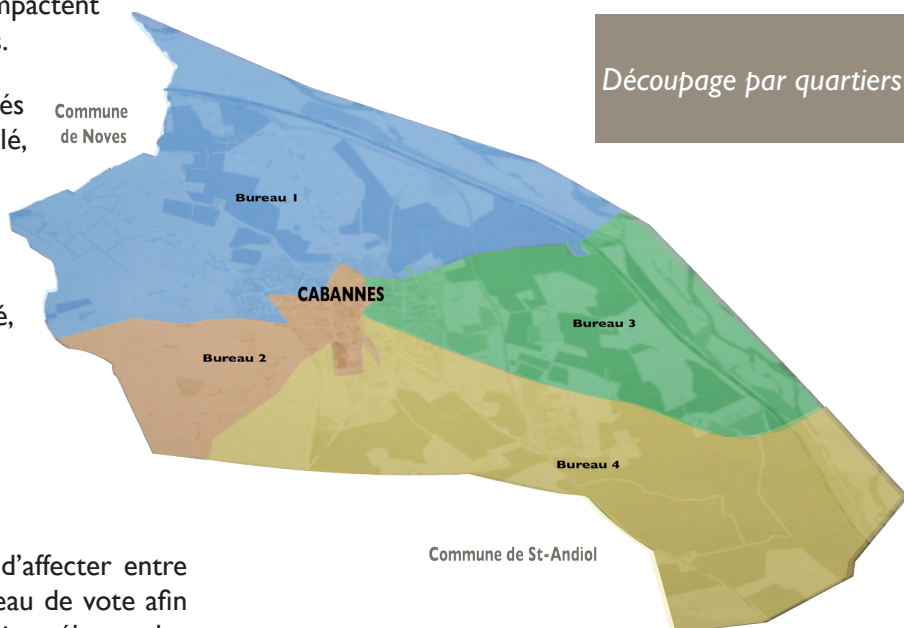



CITOYENNETÉ

Les élections du 9 juin au Parlement européen, un enjeu crucial

Même si Strasbourg est à plus de 700 km de Cabannes, les décisions du Parlement européen vous impactent fortement dans votre vie de tous les jours.

Les Français vont désigner leurs députés européens le dimanche 9 juin avec, à la clé, 81 sièges sur les 720 à pourvoir. Le scrutin est proportionnel : plus un parti a de voix, plus il envoie de représentants au Parlement européen. Les élus se regroupent ensuite, non pas par nationalité, mais par affinités politiques.



Découpage par quartiers

Nouvelle organisation électorale

Le ministère de l'Intérieur recommande d'affecter entre 800 et 1000 électeurs maximum par bureau de vote afin de garantir le bon déroulement des opérations électorales et éviter de longues files d'attente les jours de scrutin.

À Cabannes, du fait de la hausse démographique et du nombre d'inscrits sur les listes électorales (3447 au 21 mars 2024) les trois bureaux de vote comptabilisaient entre 1057 et 1237 électeurs. La municipalité a donc décidé de créer un quatrième bureau de vote.

Pour faciliter votre démarche citoyenne, les 4 bureaux seront situés sur un même site :

le centre socio-culturel.

La redistribution des électeurs sur les 4 bureaux induit :

- des changements d'affectation de bureaux de vote pour environ 1800 électeurs,
- l'édition d'une nouvelle carte électorale pour TOUS. Vous la recevrez courant mai. Soyez attentif lors de sa réception et vérifiez votre numéro de bureau de vote : Peut-être y verrez-vous du changement ?

Rendez-vous : Dimanche 9 juin 2024

BUREAUX DE VOTE - CENTRE SOCIO CULTUREL – PLACE DU 8 MAI 1945

BUREAU 1	BUREAU 2	BUREAU 3	BUREAU 4
Chemin des 7 salmées Impasse André Clerc Impasse Andréa Imbert Route d'Avignon Chemin de la Carita Le Devens Impasse du Docteur Audry Lot les Flamants roses Lot le Hameau des Lavandes Lot le Hameau des Romarins Impasse Hilaire Imbert Chemin/Quartier des Jardins Chemin du Mas de la poule Route de Noves Lot le Pavillon Quartier le Troussa	Place du 8 mai 1945 Rue Adolphe Dumas Rue de l'Ancienne Mairie Chemin de l'Anelier Quartier de l'Auriol Rue Balise Chemin du Barrié La Bartholette Rue Blache Rue des Bourgades Avenue Clotilde Parisot Rue du Dauphin Rue/Place/Boulevard des Ecoles Place/Rue de l'Eglise Rue Eucher Ferrier Impasse de la Fabrique Avenue de la Gare Grand Rue Rue de l'Horloge Impasse de l'Hospice Boulevard Laurent Dauphin Place du Lavoir Rue Léopold Vidau Place de la Mairie Rue/Traverse du Moulin Place des Poilus Rue des Prés Boulevard de Provence Avenue de Saint-Andiol Avenue/Quartier Saint-Michel Avenue de Verdun Route de Verquières	Impasse des Abricotiers Rue des Acacias Avenue Alphonse Daudet Chemin de Brasse Route/Chemin des Courses Avenue Frédéric Mistral Avenue Jean Moulin Avenue Louis Pasteur Chemin du Mas de l'Air Lot le Mazet Avenue Paul Cézanne Rue des Pêcheurs Rue des Peupliers Rue des Poiriers Rue des Pommiers Quartier Prends toi garde Chemin du Réal Lotissement le Verger Avenue des Vergers Lotissement les Vergers	Route de Cavaillon Lot le Clos du Mazet Clos St Roch Lot la Durance Avenue des Genêts d'Or Chemin de la glacière Mas de Rolland Mas des Marteaux Mas Saint-Henri Mas Saint-Sauveur Lot le Michel Ange Lot le Pré St Roch Avenue des Oliviers Chemin des Parties Lot la Plaine Chemin des Plaines Lot la pommeraie Lot le Pré de Marion Quartier le Romanil Cité Roussat Route de St-Andiol Quartier Saint-Henri Chemin Saint-Roch Quartier Saint-Roch Avenue des Tamaris Chemin Vieux de St Andiol

Détail de la répartition des bureaux de vote ci-contre

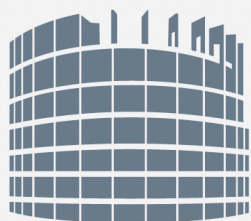
Le Parlement européen participe à l'adoption des actes législatifs (aux côtés du Conseil de l'Union Européenne). Il se prononce sur toutes les dépenses de l'UE. Il élit le président de la Commission Européenne.

Quel est le rôle du Parlement européen ?



COMPÉTENCES LÉGISLATIVES

Il participe à l'adoption des actes législatifs à égalité avec le Conseil des ministres de l'UE



COMPÉTENCES BUDGÉTAIRES



Il établit, avec le Conseil, le budget annuel de l'Union



COMPÉTENCES DE CONTRÔLE DE L'EXÉCUTIF

Il peut poser des questions écrites ou orales au Conseil et à la Commission européenne

Il peut recevoir des pétitions des citoyens européens

Il peut créer des commissions d'enquête

Il élit le président de la Commission et influence sur le choix des commissaires

Ils se sont unis

PACS

2023

BONNAUD Yoan & LAVILLE Charline le 15 décembre

SOUCHON Olivier & TOMI Michèle le 19 décembre

2024

PAYET Alexandre & LE LOREC Laurie le 7 mars

RODRIGUES SARAIVA Marco & AELVOET Manon le 20 mars

MARIAGES

2023

MARY Sylvain & JEUDY Mirlande le 18 novembre

LAMKADMI Redouane & EL OULKADI Dikra le 9 décembre

2024

DECHAREF Saïd & FETTAH Samah le 06 janvier

ROUX Philippe & GAMBA Ghislaine le 27 janvier

FOUQUE Olivier & PICHOT Léa le 17 février

ETAT CIVIL

Bienvenue à

EN 2023...

ROLLAND Juliette née le 12 octobre 2023

SMAALI SCHONNE Naël né le 25 octobre

DEBLED Cyra née le 30 novembre

EL MOUBARILI Kamélia née le 8 novembre

GAGET Léna née le 23 novembre

POPOVA CASTINEIRA Sophia née le 06

décembre

LE LOARER Marianne née le 18 décembre

KIELÉ Eldar né le 22 décembre

EN 2024...

BECKER HA Maël né le 18 février

Ils nous ont quittés

HEURTEBISE Danielle le 18 octobre

CARENA Pierre le 16 novembre

ESTELLON Christine le 16 novembre

TOCCO Robert le 20 novembre

SEBBAGH Annie le 23 novembre

SANTIAGO Vve FERNANDEZ Marie-Joséphine le 28 novembre

MOLINARI Vve DAURELLE Catherine le 9 décembre

CHATAGNER Jean le 22 décembre

NOWACKI Vve LUCZAK Lucie le 29

décembre

DEGRACIA André le 9 janvier

DURAND Christian le 13 janvier

AUGUSTE Louis le 19 janvier

GAUD Edouard le 23 janvier

PICHOT Laurent le 26 janvier

BIOT Francis le 3 février

LAMY Didier le 3 février

ATZORI Vve KOCH Raymonde le 5 février

TARASCON Vve JOUBERT Denise le 20 févr.

SYLVESTRE Albert le 21 février

GUILLAUMET Jean-Paul le 21 février

CHAPELET Benoit le 5 mars

ROUCH Christophe le 8 mars

OUHANNOU Aïcha le 14 mars



FINANCES



Temps fort de la vie communale : le vote du budget annuel

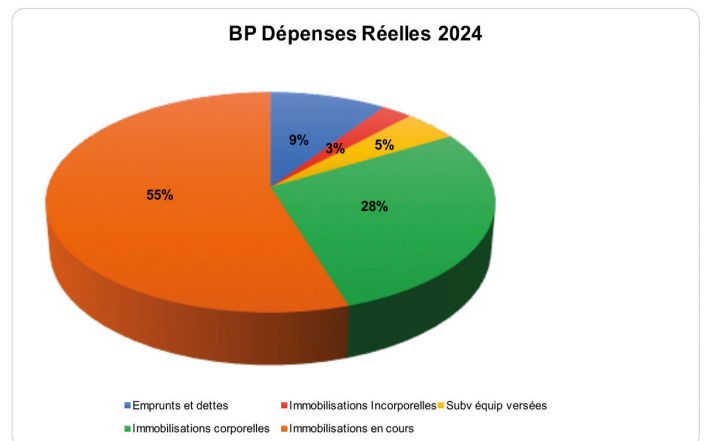
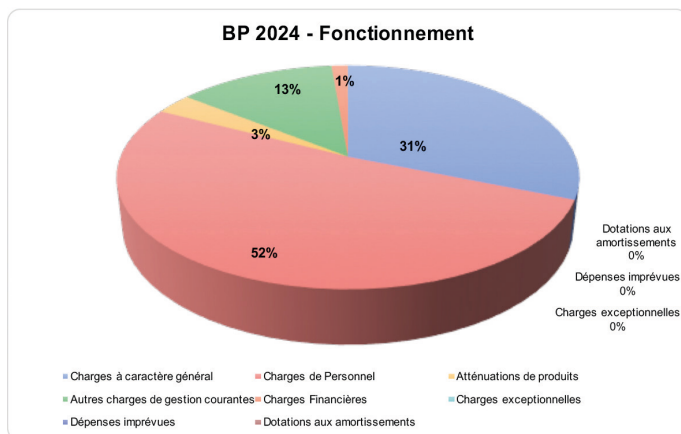
L'an dernier, nous vous présentions ici même les grandes masses de nos prévisions budgétaires pour 2023. Aujourd'hui nous sommes heureux de voir que ce budget a eu du sens pour les équipes qui ont rigoureusement pris soin des enveloppes votées. C'est grâce à cela qu'en fin d'année 2023 nous avons pu dégager un résultat net de plus de 500 000€ qui, adossés aux subventions de nos partenaires, contribueront à améliorer le cadre de vie des Cabannaises et des Cabannais. L'excédent en question est le résultat d'un travail de longue haleine, qu'il nous incombe de maximiser pour réaliser des investissements au profit de l'intérêt général.

Les moyens de nos ambitions

Toutefois, la politique menée est claire : se donner les moyens de nos ambitions, sans pour autant diminuer les services qui profitent aux habitants. Par exemple, il n'est pas question de baisser la qualité de notre restaurant scolaire, ni de laisser, pour quelques années de plus, des salles fréquentées par nos jeunes, comme la BCD, sans les réhabiliter. Il en va de même pour des travaux de sécurité civile lorsque des dangers se présentent : abattages d'arbres morts, mise en place

de nouveaux dispositifs de vidéosurveillance.

Enfin, dans cette section de fonctionnement, nous marquons notre soutien très fort aux projets associatifs, ou encore notre participation active aux syndicats intercommunaux dans lesquels notre commune a des responsabilités, comme le Service Départemental d'Incendie et de Secours.



Le maintien de nos investissements

En 2024, à budget de fonctionnement similaire, nous avons décidé de maintenir un investissement soutenu avec plus de 3 000 000€ d'aménagements et d'études. L'achèvement des travaux structurants de l'ALSH résonnera avec le lancement d'un autre projet phare : la réhabilitation de la Place de la mairie.

En effet, puisque le socle de notre stratégie d'aménagement est maintenant fixé, notre regard et donc notre budget peuvent se tourner résolument vers la Place. La souhaitant neutre en carbone, et en harmonie avec l'environnement, nous nous incluons totalement dans le Plan d'ACcélération pour la Transition Écologique (PACTE) du Conseil Départemental.



Ainsi, nous nous engageons à respecter les critères suivants pour orienter nos investissements :

- Réduire notre consommation et développer notre production d'énergie,
- Réduire notre consommation et restaurer le cycle de l'eau,
- Rétablir la nature en ville et lutter contre les îlots de chaleur,
- Préserver les Espaces Naturels Sensibles, la biodiversité et les paysages de Provence,
- Encourager les mobilités douces et les transports à faible émission,
- Restaurer le lien homme-nature.

Le budget 2024 est bel et bien tourné vers le respect de l'environnement



SECURITE



Partez tranquille, optez pour l'opération « Tranquillité vacances » !

Lors d'une absence prolongée de votre domicile, il vous est possible de vous inscrire à l'opération « Tranquillité vacances », afin que des patrouilles de la police municipale soient organisées aux abords de votre domicile. Ainsi, en cas d'anomalies, de dégradations ou, de cambriolage,.. vous serez rapidement prévenu.

Comment s'inscrire ?

Deux options s'offrent à vous !

- par internet sur le site suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241> où vous remplissez le formulaire en ligne. Votre demande sera transférée directement à la police municipale de Cabannes. Pour cela vous aurez

besoin de vos identifiants France Connect.

- Ou directement au bureau de la police municipale de Cabannes.

Quand s'inscrire ?

Votre inscription doit être faite au plus tard 3 jours avant la date de votre départ.

Et après ?

Une fois la démarche réalisée, ne vous attendez pas à obtenir des informations sur le déroulement des patrouilles. Vous serez contacté **uniquement** en cas d'événement suspect.

Quelques conseils avant de partir

Informez votre entourage de votre départ ;

- Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence ;
- Transférez les appels de votre téléphone fixe sur votre téléphone portable ou une autre ligne ;
- Ne diffusez jamais vos dates de vacances sur les réseaux sociaux, cela facilite l'action des cambrioleurs ;
- Verrouillez les portes, fenêtres et volets.



Plan canicule - Extrait du DICRIM

DICRIM : Document d'Information Communal des Risques Majeurs (disponible en mairie)



La journée, fermez volets, portes et fenêtres



Humidifiez régulièrement votre corps



Buvez régulièrement de l'eau



Mangez en quantité suffisante



Ventilez-vous régulièrement



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches



Ne consommez pas d'alcool



Évitez les efforts physiques et les activités extérieures



ENVIRONNEMENT



Combattre les frelons asiatiques : une initiative collaborative

Les frelons asiatiques sont des insectes invasifs redoutables. Leur présence menace la biodiversité, perturbe les équilibres écologiques et peut présenter un danger pour la santé publique.

Face à cette menace, Terre de Provence a pris l'initiative de collaborer avec les apiculteurs et agriculteurs locaux, en mettant à leur disposition un dispositif efficace de lutte contre les frelons asiatiques.

Ces pièges sont hautement sélectifs, conçus pour capturer naturellement les frelons asiatiques en préservant les autres pollinisateurs essentiels à la biodiversité tels que les abeilles, les guêpes, papillons...

C'est pourquoi, la Communauté d'agglomération Terre de Provence a fait l'acquisition de plus de 80 pièges à frelons. 40 d'entre eux ont déjà été remis auprès de 30 apiculteurs locaux.

Si vous voyez ces pièges près de chez vous, prenez soin de ne pas les endommager.

Si vous êtes apiculteur ou agriculteur, contactez Terre de Provence au 04 90 20 59 01

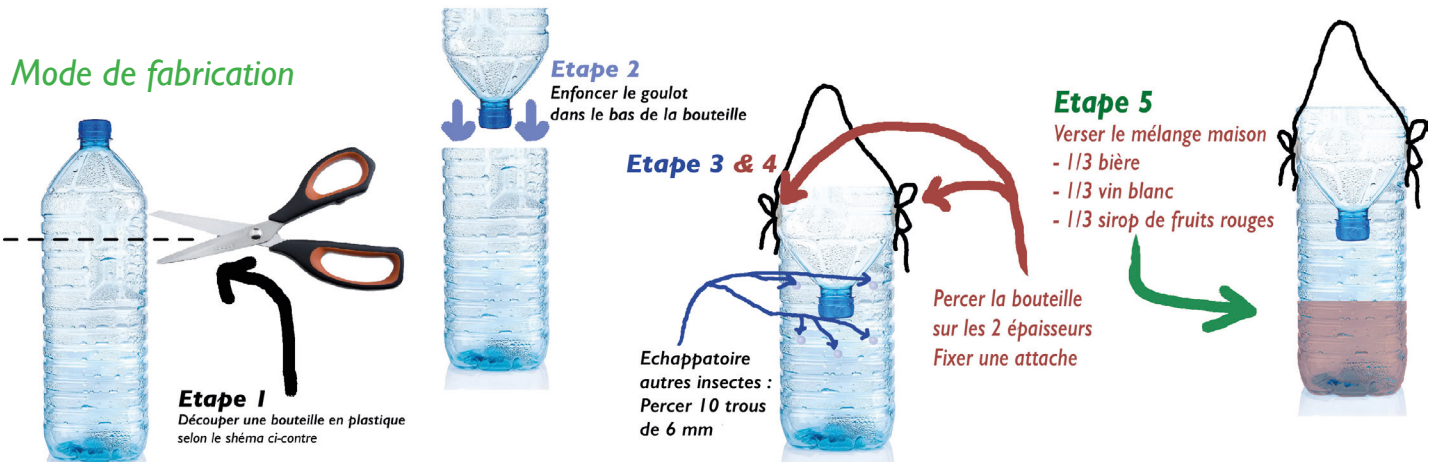


On peut tous agir ! Comment faire ?

Ensemble luttons contre les frelons asiatiques !

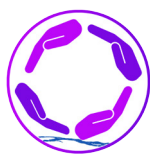
Chacun peut apporter sa contribution dans la préservation de notre écosystème. Chaque geste compte dans la lutte contre cette invasion.

Construisez votre propre piège en utilisant des matériaux accessibles et des ingrédients naturels sans danger pour les autres pollinisateurs.



Conseils : Placez le piège entre 0,50 m et 1,50 m de hauteur, idéalement dans un lieu exposé au soleil le matin et à l'ombre l'après-midi. Un piège attire les frelons dont le nid se situe à 400 m alentour. Rechargez votre mélange tous les 15 jours, voire toutes les semaines en période

chaude. Attention lorsque vous videz votre piège, certains frelons peuvent encore être vivants. Restez très prudent. Pour le vider, immergez le piège dans un seau d'eau afin de noyer les frelons. Attendez 24 heures avant de jeter le tout.



ACTION SOCIALE



Le logement social ouvert à tous : familles, jeunes et personnes âgées.

L'article 55 de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement urbain) impose l'obligation pour notre commune d'avoir un minimum de logements locatifs sociaux. Pour Cabannes ce taux est de 25% des résidences principales.

En clair, compte tenu des 2000 résidences principales, la ville de Cabannes, devra atteindre l'objectif de 500 logements sociaux. Nous venons tout juste de passer la barre des 200 !

N'ayant pas atteint les objectifs triennaux pour la période 2020-2022, notre pénalité passe en 2024 de 69 000 € à 132 000 €.

La commune a donc l'obligation de produire des logements, mais à son rythme bien sûr, en se souciant de l'intégration des nouvelles familles mais également de la capacité de nos infrastructures telles que les écoles et crèches.

Pour mémoire : Le développement de l'habitat social dans les zones rurales a pour premier objectif de proposer une offre locative capable de satisfaire la demande locale. **80 % des familles cabannaises sont éligibles aux logements sociaux.**

Faire de l'habitat social un lieu convivial et humain

Parce que nous sommes convaincus que « bien vivre son logement » est la première pierre du « bien-vivre ensemble » avec des logements modernes de type R2 ou des villas, mixant architecture et nature entre les jardins privatifs des appartements, les lisières arborées un équilibre parfait de biodiversité préservée et d'espaces de vie conviviaux.

Un vivre ensemble harmonieux

La commune ayant l'obligation de produire du LLS (Logement Locatif Social), les propriétaires cabannais peuvent aussi nous venir en aide : les logements privés entreront dans le contingent, c'est la « solidarité » municipale !

Nombreux sont contre ces logements, contre de

nouvelles constructions, : la solution passe donc par le conventionnement des logements privés.

À ce propos, **si vous êtes propriétaire, comment devenir bailleur social privé ?**

Le dispositif permet à un propriétaire de logement locatif privé de le transformer en logement social. L'intermédiation locative dans le parc privé, c'est son nom, permet de mobiliser des logements privés et de les rendre accessibles aux locataires éligibles au parc social, dans les mêmes conditions de loyer modéré pour permettre à des ménages aux revenus modestes de se loger dignement.

Pour plus d'information, vous pouvez vous rapprocher de SOLIHA (Amélioration de l'Habitat) le 2ème jeudi du mois sans rendez-vous de 9h à 12 h au Pôle Intergénérationnel, salle n°6 les jours de permanence à Cabannes ou par téléphone : 04.90.49.84.79

Agence de Châteaurenard

9 Rue Léo Lagrange 13160 Châteaurenard



Les règles d'obtention d'un logement social

Pour bénéficier d'un logement social, vous devez remplir deux critères :

- Être de nationalité française ou titulaire d'un titre de séjour valide
- Justifier de ressources n'excédant pas certains plafonds.

Les plafonds de ressources varient en fonction de la catégorie de logement social. Chacun est désigné selon son mode de financement.



PLAI/ PLUS/ PLS, c'est quoi

- Les logements PLAI, financés par le Prêt Locatif Aidé d'Intégration, sont réservés aux locataires en situation de grande précarité ;
- Les logements PLUS, financés par le Prêt Locatif à Usage Social, correspondent aux locations HLM (habitation à loyer modéré) ;
- Les logements PLS, financés par le Prêt Locatif Social, sont destinés aux candidats ne pouvant prétendre aux locations HLM mais ne disposant pas de revenus suffisants pour se loger dans le privé.

Les Plafonds : LOGEMENT LOCATIF SOCIAL (Barème au 01.01.2024)

Les données ci-contre sont en vigueur depuis le 01.01.2024, sur la base du REVENU FISCAL DE RÉFÉRENCE en euros figurant sur l'avis d'imposition de chaque personne vivant au foyer. Pour tout détail sur le calcul des ressources des ménages, le texte de référence est l'arrêté du 29 juillet 1987).

L'Arrêté du 28 décembre 2018 intègre les personnes en situation de handicap dans la description des catégories de ménage.

Composition ménages	PLAI	PLUS	PLS
1 Personne	12 452	22 642	29 435
2 Personnes	18 143	30 238	39 309
3 Personnes	21 818	36 362	47 271
4 Personnes	24 276	43 899	57 069
5 Personnes	28 404	51 641	67 133
6 Personnes	32 010	58 200	75 660

RENOUVELLEMENT

Pour éviter tout oubli, vous êtes averti (par mail ou par courrier ou sms) de la date limite pour renouveler votre demande. Sinon, elle sera supprimée de la plateforme SNE (logement).

« Nous vous rappelons que la volonté de la commune est que l'ensemble des logements sociaux soit réservé en priorité aux Cabannais ».

Nous sommes tenus de nous référer aux critères afin de pouvoir positionner les candidats :

Ceux-ci sont soumis à la validation du bailleur, qui est le seul DÉCISIONNAIRE FINAL.



Immeuble à logements sociaux avec places de parkings

Villas de logements sociaux avec places de parkings





Local professionnel bientôt disponible

Les travaux du bâtiment situé à l'entrée du village, (Route de St Andiol à côté des services techniques), sont en cours de finition. C'est un bel espace d'environ 100 m² accessible aux personnes à mobilités réduites, dont une pièce de 62 m², et un bureau de 20 m².

Une facilité d'accès à l'entrée du village et la disponibilité de plusieurs places de stationnement sont autant de points forts pour ce local destiné à la location.

De plus, il est équipé de panneaux photovoltaïques

pour une production d'énergie verte, destinée aux locaux des services techniques mitoyens. Le surplus de production d'énergie non consommée sera revendue au fournisseur d'énergie.



Le Projet de ce local



Travaux de façade en cours



Installation panneaux photovoltaïques



Carrelage en cours

Financement	Subventions	70 %	Part Mairie	30 %	Travaux du local
					<ul style="list-style-type: none"> Démolitions/GO/Etanchéité/Façade Menuiseries extérieures/Serrurerie Doublages/Cloisons/Fx plafonds Menuiseries intérieures Revêtements sols/Faïences Electricité/Photovoltaïque Plomberie/Sanitaire/Chauffage Climatisation Peinture/Nettoyage
					192 000 € HT
					financé à 70 % par le Conseil Départemental



Maison Amar : une livraison imminente

Financement et finitions pour une installation imminente de l'ADMR dans ces nouveaux locaux modernes et lumineux., et un appartement à louer à l'étage.

Financement

Travaux Maison Amar

Part Mairie Subventions **70%**

Part Mairie **30%**

- Démolitions/Cloisons/Doublage
- Menuiseries extérieures/Serrurerie
- Menuiseries intérieures
- Revêtements sols/Faïences
- Électricité
- Plomberie/Sanitaire/Chauffage
- Climatisation
- Peinture/Nettoyage

149 200 € HT
financé à 70 % par le Conseil Départemental



Local ADMR



Appartement 1er étage

Nouveau parking Route d'Avignon

Ce parking de 34 places représente un atout majeur dans le cadre de la future réhabilitation de la place de la mairie.

En effet, situé à l'entrée du village, en arrivant de la route d'Avignon, il permet un accès piétonnier aisé vers le centre du village.

Ces derniers mois, des travaux d'embellissement et de sécurisation ont été réalisés par les services techniques, comme la végétalisation ;

- Plantation d'arbres pour créer des zones d'ombres,

- Végétalisation du mur du fond pour apporter de la fraîcheur,

et la mise en place d'un muret en bordure de route afin de sécuriser et d'embellir.



Mur végétalisé : plantations



Muret sécurisation parking

Dossier



L'ALSH un projet qui verra bientôt le jour



**Des locaux adaptés aux activités du centre de loisirs
dans un site privilégié**

Dossier l'A.L.S.H*.

La Durance

Vers un avenir lumineux, des locaux modernes et innovants

La g n se d'un projet ambitieux

Pour m moire, la d cision de lancer la construction de nouveaux locaux pour l'A.L.S.H. (Accueil de Loisirs Sans H bergement)*  mane de la n cessit  de fournir aux enfants un espace adapt  et moderne pour leurs activit s de loisirs.

Les locaux existants devenus inadapt s, v tustes voire dangereux, il  tait imp ratif de mettre en place une infrastructure r pondant aux normes de s curit  et de confort n cessaires.

Cette initiative offre l'opportunit  de cr er un environnement propice au bien- tre et   l' panouissement des enfants de la commune.

Un emplacement strat gique

Le choix de l'emplacement pour ces nouveaux locaux est strat gique et r fl chi. Situ s au c ur d'une zone verdoyante, les locaux offriront un cadre naturel id al pour les activit s r cr atives et  ducatives. La proximit  des  quipements sportifs tels que les courts de tennis, le stade de football et le lac cl tur  enrichira l'exp rience des enfants en leur offrant un acc s privil gi    une vari t  d'activit s ludiques et sportives.



Complexe sportif devant l'ALSH



Les travaux en images Montage des murs



Dossier l'ALSH



Parement en pierres



Ouverture puits de lumière



Châssis huisserie



Pose toiture

Pose des fenêtres
& béton ciré à droite



Dossier l'ALSH

La Durance

Un bâtiment respectueux de l'environnement

Ces nouveaux locaux sont conçus dans le respect de l'environnement. Les matériaux durables et les technologies éco-responsables sont privilégiés. Dotés d'une architecture moderne et fonctionnelle, ils offriront un espace lumineux et confortable pour les activités des enfants. La lumière naturelle est valorisée. De plus, des équipements économes en énergie et des systèmes de régulation thermique sont favorisés.



Isolation et système de climatisation



Des voies d'accès pensées pour tous

Dans le cadre du projet de construction, une attention est portée à la gestion des accès pour garantir une accessibilité optimale pour les usagers.

Dans le futur, une « voie douce » sera aménagée pour les piétons et les cyclistes. Un accès direct par le rond-point est à l'étude. Il ouvrirait la voie au nord pour sécuriser la sortie sur la route départementale.

Ces orientations visent à favoriser une mobilité aisée et sécurisée des divers utilisateurs du site.





JEUNESSE



Apprentissage culinaire

Une coopération entre tous les services et les enfants permet une sensibilisation au « Bien manger » et au respect des denrées servies à table.

Depuis la rentrée, notre chef cuisinier, Philippe Regudy, travaille en coordination avec les enseignants et les élèves pour l'élaboration de menus à thème.

Tout commence dans chaque classe où les enfants choisissent respectivement, pour un repas dans l'année, un thème à suivre par le restaurant scolaire.

Puis Philippe Regudy passe dans les classes et demande aux élèves de sélectionner un menu parmi trois propositions sur leur thème choisi.

Ensuite les enfants présents au périscolaire travaillent sur la décoration du restaurant pendant leur pause méridienne.

Donner du sens à ces actions

La dégustation représente un double défi pour les élèves de la classe dont c'est le thème :

- Zéro gaspillage pour la classe dont c'est le thème
- Concours en fin d'année du repas à thème qui aura obtenu le moins de gaspillage pour l'ensemble du restaurant.

Ci-contre : Menu Halloween



Défi des cantines & alimentation locale

La cuisine centrale de Cabannes est en compétition avec celles de Boulbon et Velaux dans le cadre du PETR* du pays d'Arles.

L'objectif de ce défi est d'augmenter la présence de produits frais, locaux et équitables dans les menus. Une attention particulière est portée sur l'origine des produits. Cette action participe au soutien des agriculteurs.

* Pôle Economique Territorial Rural

Petits journalistes en herbe

Lors de la garderie du soir, un atelier offre l'opportunité à des élèves, invités par leur enseignant, à participer aux projets audiovisuels proposés dans le cadre du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité).

Ce dispositif de la CAF est dispensé deux fois par semaine par les animateurs du périscolaire à un groupe composé de 10 à 15 enfants.

C'est l'occasion pour eux de mettre en place des mini-projets pour lesquels ils doivent choisir un sujet, et le traiter en utilisant des ressources sur internet (sous la surveillance de l'animateur). Puis, ils apprennent à se servir de l'outil de graphisme Canva, utile à la réalisation de leur article de presse. Enfin, face caméra ils enregistrent leurs scénettes. À chaque étape ils bénéficient d'un soutien méthodologique afin qu'ils gagnent en confiance et améliorent leur scolarité.

Prévention Jeunes

La MDA assiste les jeunes de 11 à 25 ans et leur entourage dans des missions qui visent leur bien-être par une approche

globale. Elle accueille, évalue et accompagne les jeunes et leur famille individuellement et/ou collectivement.

Permanence un mercredi sur 2 de 14h à 18h
Relais Ados Parents - Bureau n°6
Pôle intergénérationnel
Sur RDV 0632230449



CULTURE



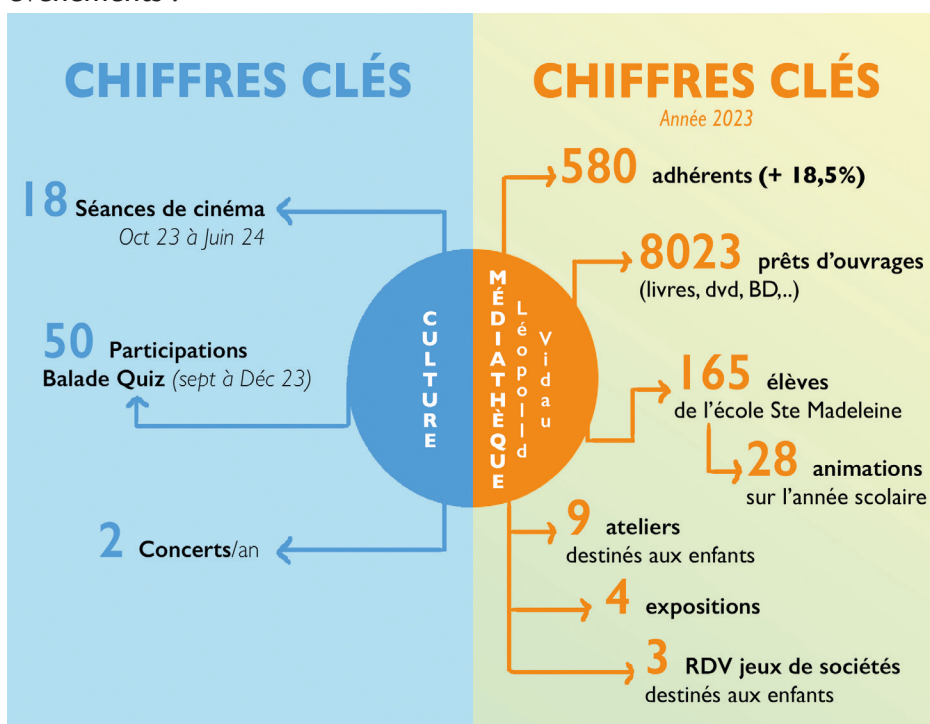
Dynamisons notre culture

Au cœur de toute collectivité réside un trésor inestimable : sa culture. Bien plus qu'un simple ensemble de pratiques et coutumes, la culture reflète nos valeurs, raconte notre histoire et évoque nos aspirations.

Elle est une source de divertissements, d'épanouissement personnel, mais surtout un outil puissant de compréhension, de cohésion et de bien-vivre ensemble.

Cabannes s'engage

Le service culturel, par l'intermédiaire de la médiathèque, a œuvré quotidiennement pour éveiller votre curiosité en proposant de nombreux événements :



Cabannes fait son cinéma

Ce sont deux séances gratuites par mois, l'une destinée aux enfants et l'autre aux plus grands.

Le service culture vous offre l'occasion de voir des films que vous avez manqués dans les grandes salles de cinéma, ou de revoir des films très appréciés.

Le cadre est modeste, aussi, pour les plus sensibles, nous préconisons de venir avec un petit coussin.

Notre programmation jusqu'en juin :

- La chambre des merveilles, Champagne et Le tourbillon de la vie,
- et pour les enfants : Sacrées momies, Maurice le chat, et Extra : Allan, Britney et le vaisseau spatial.

DES CONCERTS... DIVERS

L'Ensemble du Kiosque à musique d'Avignon

Récemment, l'Ensemble Kiosque à musique d'Avignon, composé d'une trentaine de musiciens, sous la direction d'Alain Grau, s'est produit au centre socio-culturel, le dimanche 24 mars à 18h30.



Ce fut un enchaînement de musiques de films à succès et de variétés qui ont rappelé bien des souvenirs aux spectateurs.

Et si cette fois vous choisissiez le « PLAN B »

Bientôt à Cabannes, le groupe Plan B vous donne rendez-vous le vendredi 24 mai, dans le patio du pôle intergénérationnel.

Ce groupe se produit dans toute la région et vous réglera avec ses interprétations pop/rock et de chansons françaises.





VIE ASSOCIATIVE

À la rencontre de Présidents d'associations



Energy'Fun-Music une association qui déborde d'énergie

Créée en 2009 pour répondre à une demande particulière d'animation, cette association a évolué, de rencontre en rencontre afin de proposer aujourd'hui de nombreuses animations. La plupart sont destinées aux enfants, la cible de cœur de Laurette, la Présidente.

Energy'Fun-Music c'est 35 adhérents et chaque année : un Festival GEEK, un vide grenier, la maison hantée d'Halloween (exclusivité Cabannes) et le loto de Noël. C'est également une école de chant (7-77 ans) animée depuis 4 ans par une professeure diplômée depuis 20 ans, Anne Castel Correia.

Laurette, qu'est-ce-que le Fest'In Geek Cabannes ?

C'est un festival familial autour des

mangas et de la Pop Culture Geek. Le temps d'un week-end, le public découvre des stands d'illustrateurs, d'auteurs, de commerçants et d'associations. Chacun peut participer aux diverses activités proposées comme les arts martiaux, le défilé des Cosplayeurs, les concerts ou encore divers jeux. C'est une de nos animations phares de l'année. Toutefois, nous organisons aussi, en juin, un Gala pour clôturer l'année de l'école de chant. C'est l'occasion pour les élèves (*adultes et enfants*) de se produire sur scène. Alors que « Energy>Show », notre troupe composée de huit chanteurs, se produit régulièrement

lors des nombreuses manifestations auxquelles notre association participe à Cabannes ou ailleurs. Notre maison hantée avec ses 600 visiteurs en 2023, est devenue célèbre. Elle ravit un public large qui aime les sensations fortes. Notre association propose encore d'autres animations tout au long de l'année.



Site internet : <https://www.energyfun-music.fr/>

Association Lis Amis Dou Viei Cabano

Roger, pourquoi la dernière assemblée générale est importante pour vous ?

Après deux années difficiles pour moi, j'ai repris la présidence de cette association. Car après 18 années à sa présidence je l'ai



confié à mon ami Claude DAGAN. Notre Président d'Honneur est Gilbert TATON. Et je souhaite nommer celui qui m'a tant appris : Michel AUTARD ! Riche de nos 24 adhérents, nous voulons nous ouvrir à des populations nouvelles.

Quels sont les objectifs de votre association ?

Nous voulons sauvegarder et promouvoir le patrimoine culturel cabannais, et valoriser chaque année un édifice ayant une histoire particulière. Nous avons envie de transmettre aux jeunes ce que nos familles connaissent de Cabannes : un village dédié à l'agriculture où les papets parlaient un patois provençal à l'ombre de vergers. Parler de nos racines permettra aux plus jeunes de se

souvenir d'où ils viennent, et aux nouveaux arrivants de comprendre où ils sont.

Nous avons par exemple restauré l'Oratoire de Sainte-Madeleine, ou encore le tombeau de Clotilde PARISOT, cette grande dame qui a légué ses biens à la commune.

Et aujourd'hui, quels sont les nouveaux projets ?

Pour 2024 nous aimerions refaire la fresque au croisement de la Sainte en y représentant des chevaux et la charrette de Saint-Michel. Nous travaillons déjà sur un projet pour 2025, mais pour en savoir plus, il faut adhérer à l'association ! Nous avons plein d'idées pour valoriser l'identité de notre commune au travers de son histoire.



DYNAMISER CABANNES

UN COMMERCE DE PROXIMITÉ

Au temps des dames à Cabannes



Un nouvel institut de beauté à Cabannes « AU TEMPS DES DAMES », pour le bonheur des dames... mais aussi des messieurs !

Léa, qu'est-ce qui vous a conduit à réaliser ce projet ?

Tout d'abord, Cabannes est mon village de cœur ! Il était donc inévitable que j'y revienne à l'issue de mes cinq années d'études, une fois mon diplôme d'esthétique en poche.

Après une formation de sage-femme, j'ai éprouvé à 25 ans le besoin de me reconverter tout en restant dans le monde de la femme, mais en étant foncièrement axée sur leur bien-être personnel, sur l'écoute et l'empathie.

Ces préoccupations se reflètent-elles dans l'aménagement et la décoration de votre institut ?

Oui, je veux que mes client(e)s se sentent à l'aise, en mode cocooning dans l'espace qui leur convient le mieux : du girly, du baroque, des articles de mode (vêtements, bijoux, maroquinerie...).

Quels sont les types de soins que vous proposez ?

Onglerie, épilation, soins du visage et beauté du regard, du mardi au samedi de 8h30 à 19h30, au 15 avenue de Saint-Andiol.



Tél : 06 10 08 19 11

Facebook : Au temps Des Dames

Instagram : _autempsdesdames_

Une nouvelle pharmacienne aux manettes: « PHARMACIE DU MARCHÉ »

Amandine GIRARD, quels arguments vous ont poussée à acquérir ce fonds de commerce ?

Diplômée depuis une dizaine d'années, j'ai exercé dans plusieurs pharmacies, dont la dernière à Saint-Martin de Crau. À 36 ans, j'estime que mon expérience me permet aujourd'hui de gérer ma propre officine.

Je recherchais prioritairement une pharmacie de village afin d'avoir une réelle proximité avec la patientèle. Et ma première visite s'est faite à Cabannes, où j'ai eu un véritable coup de cœur pour cet espace moderne, lumineux, bien organisé et idéalement situé sur la Place de la Mairie.

Avez-vous des projets particuliers pour faire évoluer votre commerce ?

Oui je souhaite développer les produits liés aux médecines naturelles : phytothérapie, aromathérapie, compléments alimentaires. Et j'aimerais recourir à des intervenants extérieurs, organiser des ateliers pour offrir des bilans individuels (peau, cheveux, nutrition, etc), développer des entretiens et des conseils à la patientèle.

Et que dire de l'équipe de professionnels qui vous entoure ?

J'ai bien sûr gardé tout le personnel en place, compétent et motivé. J'attache beaucoup d'importance

à l'esprit d'équipe, à l'échange des idées, à l'écoute et au dialogue.

Tél : 04 90 95 20 55





ACTUALITÉ

La Durance

Très prochainement à Cabannes Un nouveau mode de collecte de déchets

Pourquoi changer de mode de collecte ?

- pour améliorer la gestion des déchets
- pour favoriser le recyclage
- pour freiner la hausse inéluctable des coûts de traitement des ordures ménagères

Comment cela va se dérouler ?

Des nombreux points d'apport volontaire seront installés à des emplacements stratégiques sur le territoire de la commune.

Vous aurez à suivre les consignes de tri qui seront affichées sur site, afin d'utiliser ces points de collecte de manière responsable et respectueuse de l'environnement.

Dans une seconde phase seront déployées des colonnes supplémentaires pour le recueil des biodéchets.



Qui s'en occupe ?

Terre de Provence Agglomération, Chemin Notre Dame à EYRAGUES

Tél. Service Déchets : 04 32 61 96 38

<https://www.terredeprovence-agglo.com/Collecte-de-Proximite>

Une action de sensibilisation : NETTOYONS LE SUD

Le samedi 13 avril, Cabannes s'associe une nouvelle fois à l'opération «Nettoyons le Sud».

Cette aventure collective nous permet de nous mobiliser en faveur de notre environnement et de notre cadre de vie.

Elle fait appel à votre civisme. L'aide de chacun sera la bienvenue !

Rendez-vous sur l'espace Vilhet le 13 avril à 10 heures.



Le saviez-vous ?

La médiathèque propose :

- Des ouvrages récents, les derniers prix littéraires, et pour les enfants des ateliers divers.
- Un accès à tous les services de la médiathèque pour une cotisation minime.

Cotisation :

- 10 € pour les Cabannais
- 20 € hors Cabannais
- Gratuit pour les -18 ans

Exposition interactive « Balade à la Prévert »

En avril, la médiathèque accueillera une exposition sur le thème de Jacques Prévert. Les tableaux s'inspirent de « Contes pour enfants pas sages », « Paroles » et « Graffiti » et sont accompagnés des textes de Prévert (audio disponible).

Venez vivre cette exposition en famille. Soyez acteur, un carnet de jeu (adulte & enfants) vous sera remis. À vous de le compléter tout au long de votre « Balade à la Prévert ». Une autre façon de vivre la culture !

Médiathèque
Léopold VIDAU

Exposition Interactive
« Balade à la Prévert »

Gratuit

Un voyage dans le monde de Prévert
« Paroles d'enfants pas sages », « Fatras », « Graffiti »
interprété par Molalaria

2 parcours
Interactifs
Ludiques
Enfants/Adultes

du 06 avril au 04 mai 2024
à la médiathèque Léopold Vidau
Vernissage le vendredi 5 avril à 19h30

Cabannes En partenariat avec Com' du Soleil
Contact : 04 90 90 47 96 - culture@mairie-cabannes.fr

Les Fêtes en images

Le Marché de Noël 2023

Les chalets



Le coin des enfants



Déambulations



Mascottes et costumes Energy Fun



Défilé voitures anciennes & spectacles



Les Voeux du Maire



Les Brèves...

L'Echo des Assos

Cabannes dénombre plus de 50 associations qui représentent un vivier de bénévoles en demande d'informations.



Aussi, bientôt paraîtra la 1ère édition de « l'Echo des assos », une lettre d'information destinée aux associations cabannaises. Son but est de faciliter la transmission d'informations utiles à leur fonctionnement, comme : les mises à jour essentielles émanant des institutions publiques (Etat, Commune, etc.), l'organisation

EXPOSITION « Observons les oiseaux »



Une exposition interactive qui a reçu, durant le mois de février, les enfants des classes de CP et CE1 des écoles de Cabannes ainsi que ceux du centre aéré. Ils ont pu découvrir les oiseaux de notre région et leur chant.

Chers parents, vos enfants sont désormais incollables. Ils vous surprendront lors de vos prochaines promenades de pleine nature.

De plus, chacun a pu repartir avec sa création d'origami réalisé lors de l'atelier animé par la médiathèque.

d'événement et, la gestion d'une buvette.

Une rubrique dédiée

« Petites annonces »

Les présidents d'association pourront communiquer via notre rubrique « Petites annonces » par exemple pour les appels à bénévoles, partager leurs bons tuyaux ou informations au sujet de

leurs prochaines animations.

« L'Echo des assos » est une ressource précieuse, un outil pratique et utile à votre quotidien. Il sera envoyé, chaque mois, par mail à tous les dirigeants de structure associative. Nous serons à l'écoute de vos suggestions pour améliorer ce nouvel outil.

Ateliers seniors

Le CCAS en partenariat avec l'association ASEPT (Association Santé Education et Prévention sur les Territoires PACA) proposent des ateliers gratuits pour les jeunes de 60 ans et plus.

Dans un premier temps : un atelier sur la découverte du SMARTPHONE ET TABLETTE les jeudis du 04 avril au 02 mai de 10h à 12h au Centre Socioculturel, place du 08 mai 1945 à Cabannes « salle de réunion ». Inscrivez-vous auprès du CCAS au 04.90.90.40.49 ou par @ccas@mairie-cabannes.fr.

PRÉVENTION DES CHUTES, GESTES DE 1^{ER} SECOURS

ATELIER GRATUIT
4 séances de 2h animées par un professionnel
Pour les jeunes de 60 ans et +

Aïe Aïe Aïe... Ça va faire mal!

Les vendredis du 3 mai au 24 mai 2024 de 9h00 à 11h00
Au Centre Socio-Culturel - Place du 8 mai 1945
13440 Cabannes

Inscrivez-vous auprès du CCAS
Tél.: 04 90 90 40 49 / Courriel: ccas@mairie-cabannes.fr

SMARTPHONE & TABLETTE DÉCOUVERTE ET MAÎTRISE!

ATELIER GRATUIT
4 séances de 2h animées par un professionnel
Pour les jeunes de 60 ans et +

Alors Siri, Alexa ? C'est qui le chef ?!!!

Les jeudis matin du 4 avril au 2 mai de 10h00 à 12h00
Au Centre Socio-Culturel - Place du 8 mai 1945
13440 Cabannes

Inscrivez-vous auprès du CCAS
Tél.: 04 90 90 40 49 / Courriel: ccas@mairie-cabannes.fr

Dans un second temps : un atelier sur la prévention des chutes et sur les gestes de 1er secours les vendredis du 03 mai au 24 mai 2024 de 9h à 11h au Centre Socioculturel place du 08 mai 1945 à Cabannes « salle de réunion ». Inscrivez-vous auprès du CCAS au 04.90.90.40.49 ou par @ccas@mairie-cabannes.fr.

Les Brèves...

Un toril mis aux normes

Le toril des arènes de Cabannes a bénéficié de quelques travaux de mise en sécurité.

En effet, lors de son dernier passage, la fédération française de la course camarguaise avait prescrit des travaux de mise aux normes concernant la sécurité des gardians et des taureaux. Ils ont débuté en décembre dernier. Les services techniques ont tout mis en œuvre pour que tout soit prêt au démarrage de la saison taurine.

Quelles mises aux normes ? :

- Retrait des planches de dimensions inadéquates et des anciennes

poutres en bois

- Création de deux box supplémentaires en parpaings offrant désormais un

accueil pour 8 taureaux

- Installation de traverses en tubes de fer

- Fixation des planches aux dimensions réglementaires

- Installation d'un garde-corps permettant une circulation sécurisée des gardians

- Mise aux normes de l'ensemble des portes avec nouvelles rehausses d'ouverture.

Les gardians pourront désormais



évoluer en toute sécurité dans notre toril.

Les travaux ont été majoritairement entrepris par les services techniques : maçonnerie, menuiseries et finitions. Les éléments de ferronnerie ont été réalisés par l'entreprise Reynaud de Cabannes.

Tout est prêt pour le premier concours de manade du 7 avril !

Le Comité de jumelage relancé

Céline Girard, pourquoi avoir réactivé cette Association du Comité de jumelage entre Cabannes et Castro dei Volsci ?

Parce qu'après une période de sommeil due au Covid, il était grand temps de relancer les accords de jumelage signés en 2010 pour tenter de les pérenniser.

Quels sont vos objectifs concrètement ?

Nous souhaitons organiser des échanges culturels lors des fêtes de nos villages respectifs, promouvoir les échanges entre les écoles des deux communes, recevoir nos correspondants afin de partager des soirées à thème pour mieux comprendre et célébrer les coutumes de chaque village.

Décrivez-nous un peu cette commune italienne !

Castro dei Volsci est un village médiéval de la Province de Frosinone dans la région du Lazio, très pittoresque et tourné vers l'agriculture.

Le bourg ancien est constitué de maisons de pierre avec des arcs et des boutiques médiévales, et des passages étroits menant aux vestiges de la forteresse de San Pietro.

La commune organise chaque année de nombreux événements festifs (dont un carnaval folklorique) et possède un musée archéologique, un théâtre et bien d'autres choses qui en font l'un

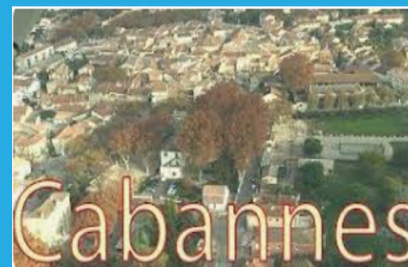
des plus beaux villages d'Italie.

Un souhait particulier, Céline ?

Oui, nous espérons accueillir un grand nombre de Cabannaises et de Cabannais au sein de notre association pour y développer une foison de projets !



Association du Comité de Jumelage



TRIBUNE LIBRE

Près du Lac, une renaissance tant attendue...

Dans un monde où les grandes surfaces et les achats en ligne dominent le paysage commercial, il est bon de rappeler toute l'importance de nos commerces de proximité installés au sein du Village. Non seulement ils favorisent l'économie locale et enrichissent notre tissu social, mais leur implantation est bénéfique pour l'environnement.

Ce commerce local prend une tout autre dimension quand il sait aussi se mobiliser et se fédérer autour de nobles causes, au travers de l'association des Vitrites Touristiques de Cabannes.

Alors « Osons » changer nos habitudes de consommation en privilégiant l'offre locale !

D'autant que celle-ci s'étoffe encore cette année avec l'arrivée de nouveaux commerces, récemment un nouvel institut de beauté, et bientôt la réouverture de la Guinguette aux abords du Lac communal. Nous sommes convaincus que d'autres activités commerciales suivront dans les prochaines semaines ... Or le commerce de proximité est un joyau pour le bien-vivre ensemble.

La consultation infructueuse de juin 2023 n'avait pas entamé notre détermination à soutenir et promouvoir le commerce local ; car nous savions que ce concept de Guinguette dans le cadre idyllique de notre Lac était très apprécié par les Cabannais et les visiteurs. Dès le mois de mai, un nouveau commerçant viendra égayer le site en proposant une offre de restauration et d'animation !

C'est bien la preuve qu'en accompagnant et en soutenant les différentes initiatives, nous investissons dans l'avenir de notre commune. Et tout en préservant son identité, nous accentuons son attractivité.

Guillaume BARRIOL, pour le Groupe majoritaire « Vivons Cabannes Autrement »

Chers administrés,

Voici que ce printemps arrivé prématurément résonne comme le compte à rebours des deux dernières années de ce mandat.

Depuis mai 2020, nous nous sommes tenus à vous informer régulièrement, parfois au grand dam de cette municipalité, sur les réseaux sociaux et ici même, des différents événements qui ont ponctué la vie communale. Il faut savoir qu'il y a eu à dire et surtout à redire. D'achats inconsidérés remettant en cause la réfection de notre place, en passant par des décisions irréflechies et autoritaires débouchant sur la fermeture de notre maison de retraite, des dépenses non-contrôlées qui font qu'à l'heure actuelle le budget provisoire destiné à cette fameuse place s'élèvera bientôt à 6 millions d'euros ! (Au lieu des 3,2 millions prévus précédemment), l'état désastreux de notre centre ancien et encore et toujours le traitement réservé à notre école publique et à ses enfants.

Nous vous avons rencontré au mois de juin l'an passé, vous étiez nombreux à vous être déplacés et nous en avons été très fiers. Preuve que tout le monde n'avale pas sans broncher les couleuvres que l'on veut bien vous faire avaler ... Savez-vous, par exemple, combien d'argent public va être investi dans les fêtes de la Madeleine ? 51 000 euros ! (au lieu des 30 000 dépensés en moyenne chaque année lors du dernier mandat !) Alors, oui, espérons qu'elle soit très belle et réussie notre fête votive !

Toute cette poudre aux yeux, pour nous amuser, n'effacera pas les arbitrages désastreux ayant conduit à diminuer la dotation par enfants pour les fournitures scolaires à l'école publique, la suppression d'un poste d'enseignant en arts plastiques, le non-remplacement d'un enseignant en musique ... Tout cela, toujours pour l'école publique communale, alors que la subvention à l'école Sainte Madeleine restait identique, puisque la convention signée l'était pour une période de trois ans nous répondit-on ! Trouvez-vous cette situation juste et équitable ? La loi est-elle respectée ?

En tous cas, nous allons très bientôt vous proposer de vous rencontrer à nouveau pour échanger et préparer le Cabannes de demain.

Avec toute notre considération,

Le Groupe Action et Confiance pour Cabannes Représenté par François CHEILAN – Conseiller municipal

INFOS PRATIQUES

Mairie Accueil	04.90.90.40.40	Médiathèque/Tourisme	04.90.90.47.96
Service Urbanisme	04.90.90.40.52	Centre Socio Culturel	04.32.61.47.97
Marchés Publics/Agriculture	04.90.90.40.53	Police Municipale	04.90.90.40.41
Service Comptabilité	04.90.90.40.51		
Service Etat Civil/Elections/ Cimetière/Aff.Militaires	04.90.90.40.57	Ramassage des ordures ménagères / tri sélectif de Terre de Provence Agglomération	04.32.61.96.30
CCAS/ Emploi / Logement Social	04.90.90.40.49		
Centre de Loisirs les Marmoussets	04.90.95.28.01	Autres services utiles	
	06.72.56.20.74	Pompiers Noves/Cabannes	04.90.24.88.70
Guichet Unique/Enfance Jeunesse	04.90.90.40.58	Crèche l'Eau Vive	04.90.95.33.70
ou	06.72.57.73.33	Gendarmerie Orgon :	04.90.73.00.06
Restaurant Scolaire	04.90.95.36.68	Maison du Bel Age	04.13.31.62.83
		ADMR (mardi au vendredi 9h 12h)	04.32.61.46.85
Vie associative	04.32.61.47.97	Assistante sociale	04.13.31.75.86

Les écoles de Cabannes

École maternelle publique
04 90 90 40 43

• École élémentaire publique
04 90 90 40 44

École privée Sainte-Madeleine
04 90 95 21 85

Permanences en mairie

ASSISTANTE SOCIALE MSA

Madame CREGUT (financier : Rsa/maintien à l'emploi) Sur rdv UNIQUEMENT
04.91.16.58.85

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Secrétariat Assistants Sociaux Arles
Appeler l'après-midi au 04.88.65.82.67
Pour prise de rendez-vous
04.88.57.32.23

Espace Intergénérationnel la Durance

R.P.E

Relais Petite Enfance
3ème Lundi de chaque mois /centre
socio culturel - 9h00 à 12h00
Permanence téléphonique
et rencontres avec les familles
sur rdv : 07.85.63.46.72

CONSULTATIONS DES NOURRISSONS

1er Vendredi du mois - 9 h à 12 h 00
sur rdv : 04.13.31.75.86
Espace Intergénérationnel la Durance
Salle Espace Jeunes

MISSION LOCALE

3ème mardi du mois - 14h00 à 16h30
Renseignements au 04.32.62.09.56
Espace Intergénérationnel la Durance

Assistance Sociale REGIME GENERAL
Maison Départementale de la Solidarité
de Chateaurenard 04 13 31 75 86

ARCHITECTE CONSEIL

4ème vendredi du mois sauf en Août
De 13h30 à 16h30 sur rdv
04 90 90 40 40
Espace Intergénérationnel la Durance

SOLIHA

Amélioration de l'Habitat - 2ème Jeudi
du mois sans rendez-vous - 9h00 à
12h00
Renseignements au : 04.90.49.84.79
Espace Intergénérationnel la Durance

SYNDICAT DES ARROSANTS – A.S.A

Mardi et Jeudi
9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
04.90.94.17.73

Numéros utiles Santé

Docteur REJO

0490.95.22.22

Docteur DURA

04.90.95.36.06

Docteur BONNET

04.32.62.79.60

Pharmacie du Marché

04.90.95.20.55

Pharmacie BAILLY

04.90.95.34.84

Taxi de Cabannes

06.10.02.02.33

06.22.69.65.90

Orthophoniste Mme HERBET

04.65.87.56.62

AVRIL

Dimanche 7 à 15h30

Manades 1ère série Trident d'or *

Cabannes fait son cinéma**

Mercredi 10 à 14h

Sacrées Momies

Jeudi 11 à 20h45

La chambre des merveilles

du 06 au 04 mai

Exposition interactive
« Balade à la Prévert »***

Samedi 13 à 10h

Nettoyons le sud -Espace Vilhet

Dimanche 21

Vide Grenier Energy Fun Music

Samedi 27 à 20h

Rupture à domicile* (Compagnie Viv'Art) Théâtre

* Centre Socio-culturel Gabriel Chaine

** Pôle intergénérationnel Patio

*** Médiathèque

**** Les Arènes

MAI

1er mai & 8 mai

Tournois de Foot au stade

Samedi 4

Lâcher de truites au lac

du 07 au 31 mai

Exposition Club peinture ***

Cabannes fait son cinéma*

Mercredi 15 à 14h

Maurice le chat

Jeudi 16 à 20h45

Champagne

JUIN

Vendredi 7

Trophée des Associations**

Dimanche 9

Élections européennes*

Cabannes fait son cinéma*

Mercredi 12 à 14h

Extra : Allan, Britney et le
vaisseau spatial

Jeudi 13 à 20h45

Le tourbillon de la vie

Samedi 15

Soirée Jiminy Country****

Dimanche 16

Gala* Energy Fun Music

Vendredi 21

Fête de la Musique****

Lundi 24

Feux de la St Jean

Dimanche 30

Salon du club au Plan d'eau

Marine Maquettes

JUILLET

Samedi 6

La Nuit du Blues****

Les 13 & 14

Fête Nationale (village)

Dimanche 14

Petit déjeuner républicain

du 26 au 31

FÊTES DE LA MADELEINE

Nombreuses activités,
Journée des enfants, grand loto,
manifestations taurines
et animations,
Bodega,
Concerts tous les soirs

Le 28 à 9 h : Petit déjeuner offert
et manifestations organisées
par les diverses associations et
le bar de la Renaissance

Un Festiv'Été sera distribué
avant les fêtes

Vendredi 17

Toro piscine****

Samedi 18

Fête de la Bière & Traditions

Vendredi 24 à 20h30

Concert Pop Rock - Plan B**

Samedi 25

Vide Grenier**** Buvette

Lis amis di vieil cabano

& Lâcher de truites au lac

Jeudi 30

Don du Sang*